

Code du produit : BENTONITE  
FDS N°: P066

Nb. pages : 4  
Date : 07/06/2005

### 1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

#### Identification de la substance ou de la préparation

Nom du produit : BENTONITE

Code ETQ : E242

#### Fournisseur :

CERADEL  
19 à 25 rue Frédéric Bastiat  
BP 1598  
87022 LIMOGES CEDEX 9  
Tel : (00.33) 05.55.35.02.35  
Fax : (00.33) 05.55.35.02.30  
E-mail : [ventes@ceradel.fr](mailto:ventes@ceradel.fr)

#### Renseignements en cas d'urgence :

Centre anti-poison de votre département.  
N° d'appel d'urgence : ORFILA : 01 45 42 59 59  
Site web : [www.ceradel.fr](http://www.ceradel.fr)

### 2. Composition / informations sur les composants

- \_ 2.1. **Nom chimique usuel:** Bentonite activée
- \_ 2.2. **Synonyme :** Montmorillonite activée
- \_ 2.3. **N° CAS (Chemical Abstract Service) :** 85049-30-5
- \_ 2.4. **Constituants contribuant aux dangers :**  
Poussières de taille alvéolaire ( diamètre aérodynamique < 7,1 µm) : < 10 %  
Teneur en silice cristallisée (N° CAS 14808 - 60 - 7) : < 5%  
Teneur en silice cristallisée de taille alvéolaire : < 1 %

### 3. Identification des dangers

Irritation transitoire possible des yeux et des voies respiratoires.

### 4. Premiers secours

- \_ 4.1. **Inhalation** Eloigner le sujet de la zone empoussiérée et faire respirer de l'air pur
- \_ 4.2 **Contact avec la peau** Laver à l'eau et au savon
- \_ 4.3 **Contact avec les yeux** Laver à l'eau courante pendant plusieurs minutes  
Consulter un ophtalmologiste si nécessaire

- \_ **4.4 Ingestion** Rincer la bouche
- \_ **4.5 Instructions aux médecins** Pas de conseils particuliers

## **5. Mesures de lutte contre l'incendie**

Produit non combustible  
Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants

## **6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

\_ **6.1 Précautions individuelles**  
Manipuler de sorte à minimiser la formation et la respiration de poussières

\_ **6.2 Précaution pour la protection de l'environnement**

Minimiser les générations de poussières et leur dispersion.

\_ **6.3 Méthodes de nettoyage**

- Récupérer mécaniquement, ou par aspiration, le produit vierge en vue de sa réutilisation.
- Récupérer le matériau souillé et l'évacuer selon la réglementation en vigueur
- Ces opérations doivent être exécutées en minimisant la génération de poussières

## **7. Manipulation et stockage**

\_ **7.1. Manipulation**

- **mesures techniques:** aucune

- **précautions individuelles:** Minimiser la génération des poussières

Le produit est susceptible de former une couche glissante sur sol humide

Eviter d'inhaler ces poussières

Se référer au chapitre 8-3 : "Protection Individuelle"

- **précautions pour la protection de l'environnement :**

Minimiser la génération des poussières

\_ **7.2. Stockage**

Stocker le produit en un lieu à l'abri de l'eau.

\_ **7.3. Emballages recommandés**

Emballages bien fermés: Sacs en papiers , sacs en plastiques, big bags , silos de stockage.

## **8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle**

\_ **8.1. Mesures techniques particulières permettant de réduire l'exposition**

Eviter la génération de poussière

\_ **8.2. Paramètres de contrôle – Valeur limite**

Par certaines utilisations, le produit peut amener la formation de poussières, sujettes à réglementation quant aux limites d'exposition sur le lieu de travail

Ex. France : Poussières totales inhalables VME : 10 mg/m<sup>3</sup>

Poussières totales respirables VME : 5 mg/m<sup>3</sup>

**Informations complémentaires**

Le produit contient par ailleurs de la silice cristallisée, il convient donc de surveiller la concentration dans l'air des composés type quartz (CQ), cristobalite (CC), tridymite (CT)

Ex. France CQ < 0,1 mg/m<sup>3</sup>

CC < 0,05 mg/m<sup>3</sup>

CT < 0,05 mg/m<sup>3</sup>

Pour les autres pays , se reporter aux réglementations locales

\_ **8.3 Equipements de protection individuelle**

- mesures d'hygiène

Se laver les mains et le visage en fin de travail et avant de manger, boire ou fumer.

- protection des voies respiratoires

Porter un masque de sécurité (avec filtre P2)

- protection des mains

Porter des gants de sécurité

- protection des yeux

Porter des lunettes de sécurité

- protection de la peau et du corps

Porter un vêtement de travail

Prévoir un poste d'eau à proximité, éventuellement des fontaines oculaires.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Etat physique

- forme Poudre insoluble

- couleur Variable selon les matières premières

- odeur Sans

- densité 2.5 environ

- masse volumique en vrac 0.8 à 1 T / m<sup>3</sup>

- solubilité dans l'eau Insoluble

- valeur pH 8 à 11 (suspension à 5 g/ 100 ml H<sub>2</sub>O))

- point d'éclair Non concerné

- caractéristiques d'explosibilité Non concerné

## 10. Stabilité et réactivité

### 10-1 Stabilité à la température

Pas de perte significative de propriété pour une température inférieure à 100 °C

### 10.2 Conditions à éviter

Eviter la création de surfaces glissantes, notamment par contact avec l'eau

### 10.3 Matières à éviter

Contient une base: réagit avec les acides

### 10.4 Produits de décomposition dangereux

Aucun

## 11. Informations toxicologiques

### 11.1 Toxicité aiguë

DL 50 ORAL / RAT : > 5000 mg / kg

### 11 . 2 Effets locaux

Possibilité d'irritation des muqueuses due aux poussières.

En raison de la présence de poussière en suspension dans l'air, une légère irritation des yeux, et/ou des muqueuses est possible.

La poussière peut dessécher et gercer la peau.

### 11 . 3 Possibilités d'allergies

Aucun symptôme signalé

## 12. Informations écologiques

### 12.1 Mobilité

Importante (poudre fine)

### 12.1 Persistance et dégradabilité

Produit minéral non biodégradable

### 12.3 Ecotoxicité

En l'état actuel des connaissances , ce produit ne présente aucun risque.

### 13. Informations relatives à l'élimination

#### 13.1 Produit , résidus , emballages souillés

- élimination conseillée

Selon les réglementations locales, le produit peut être incinéré ou mis en décharge de classe 3.

### 14. Informations relatives au transport

- voie terrestre, maritime, et aérienne

Le produit n'est pas considéré comme toxique ou dangereux et ne fait l'objet d'aucune restriction de transport.

### 15. Informations réglementaires

- **Etiquetage** Le produit n'est pas considéré comme toxique ou dangereux, et ne fait l'objet d'aucune obligation d'étiquetage.

Produit non soumis à la Directive 67/548/CEE modifiée

- S 22 : Ne pas respirer les poussières

### 16. Autres informations

**« Les informations contenues dans présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné, et sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou, utilisables pour tout procédé de fabrication. »**